



Contrat Urbain de Cohésion sociale

2007-2009

SOMMAIRE

I. Diagnostic territorial des quartiers prioritaires	5
A. Des quartiers où prédomine un habitat social collectif	5
B. Leurs principales caractéristiques démographiques	8
C. L'emploi et les ressources	13
D. Le logement	18
E. La répartition de la délinquance par quartier.....	21
F. Une analyse qualitative des actions engagées et de la situation de ces quartiers...(Agents Locaux de Médiation Sociale...)	22
G. Synthèse.....	26
 II. Projet social et urbain : Objectifs prioritaires.....	32
 III. Projet thématique.....	34
A. Habitat et cadre de vie	34
B. Emploi, insertion et développement économique.....	38
C. Prévention et sécurité	41
D. Education.....	43
E. Santé	45
F. Appartenance, citoyenneté et lutte contre les discriminations	47
 IV. Mise en œuvre, modalités de suivi et d'évaluation	50
 V. Signataires.....	53
 VI. Annexes.....	55

Introduction

La ville de Sorgues s'est engagée depuis de nombreuses années dans la Politique de la Ville. Elle cherche ainsi à réduire les écarts qui se creusent entre les populations habitant dans les cités et cumulant des difficultés socio-économiques et ceux résidant dans le parc privé.

C'est ainsi qu'elle avait signé pour la période 2001-2006, une convention d'objectifs politique de la ville.

C'est pour poursuivre ce travail qu'elle s'engage au côté de l'Etat et des collectivités territoriales partenaires, dans un Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

La circulaire du 24 mai 2006 a fixé le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Il s'agit d'un contrat d'une durée de trois ans, reconductible. Il est le cadre du projet de territoire développé au bénéfice des quartiers en difficultés.

Les quartiers prioritaires identifiés sur la commune de Sorgues sont les Griffons, Establet, Générat et Chaffunes.

Ce CUCS vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leur environnement. Il vise une meilleure intégration de ces quartiers dans le fonctionnement de la ville, une amélioration de la vie quotidienne des habitants de ces quartiers.

Il regroupe l'ensemble des dispositifs contractuels existants (Equipe de Réussite Educative, Contrat Local de Sécurité, Projet Educatif Local...).

La circulaire de la DIV du 1^{er} février 2007 rappelle les précédentes instructions des 24 mai et 14 septembre 2006 qui affirmaient la priorité de la mobilisation des moyens de droit commun, qu'ils relèvent de l'Etat ou des collectivités locales.

C'est en effet le fondement des financements spécifiques de la politique de la ville.

La liste recensant les actions de droit commun mobilisable dans le cadre des CUCS sera donc également à intégrer au présent contrat à l'issue du travail en cours par les services de l'Etat.

Ce contrat s'inscrit dans le prolongement des documents intitulés « Evaluation finale convention d'objectifs 2001-2006 » et « Diagnostic global de la ville et analyse par quartier ».

Après avoir présenté le diagnostic territorial des quartiers prioritaires concernés par le CUCS, ce contrat expose les orientations générales du projet social et urbain de la ville de Sorgues et le décline en objectifs pour ces quartiers.

I. Diagnostic territorial des quartiers prioritaires

A. Des quartiers où prédomine un habitat social collectif

Quartier G n rat

Quartier d'habitat social exclusivement, situ     l'entr e sud de la ville.

215 logements g r s par « **Vaucluse Logement** », 199 logements g r s par la « **Soci t  d' conomie Mixte** » de la commune.

Vaucluse Logement a r habilit  34 logements qui ont  t  vendus pour favoriser l'accession sociale, ce b timent « les centaur es » a  t  r sidentialis , une seconde tranche de 47 logements est envisag e.

Un niveau social faible, cependant l' tat g n ral et les conditions de vie se sont consid rablement am lior es depuis environ 5 ans, suite aux actions men es par les bailleurs et la commune.

Quartier Establet

Quartier d'habitat social exclusivement.

236 logements g r s par **Mistral Habitat**, r habilit s en 1991.

Ce territoire pose de gros probl mes au niveau du bailleur, peu ou pas de collaboration efficace possible, une gestion de proximit  laxiste, un  tat des logements d sastreux, des n gociations pour la mise en place d'un local d'accompagnement social et d'animation en panne depuis le d but du contrat.

En bref, il y a une impossibilit    rassembler les conditions mat rielles n cessaires   la mise en place d'actions pertinentes sur la r sidence. La situation semble toutefois  voluer puisqu'un logement a  t  mis   la disposition de la mairie en juillet 2006.

Quartier les Griffons

La cité des **Griffons**, **copropriété dégradée** de 254 logements, habitat social de fait, ainsi que le centre ancien sur lequel un diagnostic social et urbain doit être produit abritent 17% des allocataires RMI recensés sur la commune. La loi de cohésion sociale a incité la commune à modifier son projet de réhabilitation de la cité des Griffons en projet de démolition, relogement, solution originale qui doit permettre une répartition plus équilibrée des populations de ce quartier et la construction de logements sociaux.

Ce projet ambitieux et novateur va se dérouler sur un calendrier relativement long qui nécessitera outre la mise en place d'un dispositif d'accompagnement social de proximité, la prise en compte des problématiques liées au maintien de conditions de vie décentes pour les résidents tout au long de cette démarche.

Quartier Chaffunes

A l'origine, le secteur de Chaffunes était une zone boisée qui a été défrichée pour faire place au vignoble. L'expansion de Sorgues étant limitée, ce secteur relativement proche du centre ville a été ouvert à l'urbanisation. Très excentré et posant notamment le problème de mobilité pour l'accès au centre ville des publics ne disposant pas de moyens de transport, le quartier ouest est un secteur d'habitat mixte, conjuguant l'habitat résidentiel (villa individuelle), des lotissements, une copropriété verticale et des logements sociaux.

Ce quartier comprend :

- la cité Chaffunes construite et mise en location en 1981 par **l'OPHLM d'Avignon** avec 201 logements, c'est la partie la plus sensible du quartier. Un programme de rénovation importante a débuté en 2005 et se termine en 2006. Un local d'animation est mis à disposition du CASEVS par l'OPHLM, un comité de locataires est actif.
- la résidence La Farigoule construite en 1990 par le **Nouveau Logis Provençal** avec 55 logements. Un Local Commun Résidentiel (LCR) est mis à la disposition de la commune, des permanences d'informations diverses et de tenue de réunions y sont planifiées
- le Clos de Fatoux construit par **Mistral Habitat** avec 37 maisons individuelles dont 2 accessibles aux handicapés

- la **copropriété** verticale, résidence de l'Ouvèze avec 129 logements dont 16 en location. L'accélération des mises en location d'appartements ces dernières années pose quelques inquiétudes par rapport aux familles concernées d'origine majoritairement turque ou d'ex Yougoslavie. Le schéma originel de la problématique « cité des Griffons » reste très présent et il faut rester très attentifs à suivre l'évolution des mises en location sur cette résidence.

B. Leurs principales caractéristiques démographiques

Tableau 20 : Evolution et répartition de la population des quartiers

Années	Quartier Générat		Quartier Establet		Quartier Chaffunes		Quartier Griffons		Commune	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Population	1431	1291	995	919	821	866	1849	1412	17244	17520
% moins de 20 ans	34.5	35.6	28.5	29.6	35.7	34.6	48.2	43.1	28.8%	27.8%
% 20 à 59 ans	56.6	51.9	53.1	51.3	59.9	58.3	45.2	47.9	53.6%	52.5%
% 60 ans et plus	8.9	12.5	18.3	19.2	4.4	7.0	6.5	8.9	17.7%	19.7%
% étranger	16.9	21.1	10.5	11.5	15.0	13.3	63.2	59.6	14.3%	11.5%

Une population jeune plus importante dans les quartiers que sur le reste de la commune. En effet, les jeunes de moins de 20 ans représentent entre 29.6% et 43.1% de la population sur les quartiers alors qu'ils ne sont que 27.8% sur l'ensemble de la commune.

Une forte proportion de ménages de nationalité étrangère. En 1999, moins de 12 % des chefs de ménage sorguais étaient étrangers alors que sur les cités, notamment les Griffons ils sont beaucoup plus nombreux (59.6%).

Tableau 21 : Données sociales 2005 fournies par certains bailleurs sociaux

	Général SEM	Général Vaucluse Logement	Chaffunes OPHLM	Chaffunes Nouveau Logis Provençal	Establet Mistral Habitat	Les Griffons SEM (bat K)
Taux de chômage	41.5%	n.c ¹	15%	n.c	10.7%	20%
Taux de familles monoparentales	28%	25.5%	25.5%	n.C	n.c.	1
Taux de familles originaires hors Union européenne	59%	16.6%	21%	n.c	26%	80%
Taux de vacance	3%	3.6%	n.c	1.8%	2%	0
Taux de rotation	3%	9.6%	9%	25.5%	n.c.	0

¹ n.c : données non comptabilisées

Cité Générat

Sur la cité Générat, on constate que les familles sont en situation de grande précarité avec un taux de chômage sur la partie SEM de 41.5%.

Les familles monoparentales représentent plus de 28% parmi les habitants de cette cité, ce qui est très largement supérieur à celui de Sorgues et du Vaucluse qui se situent autour de 13%.

La part des familles d'origine hors union européenne est également importante sur la partie SEM, avec près de 60%.

Cité Establet

Le faible taux de chômage de cette cité est à prendre avec précaution. En effet, d'après les données recensées par le bailleur une part importante des locataires à une catégorie socioprofessionnelle inconnue.

Pour les autres données, cette cité se situe au même niveau que les autres quartiers.

Cité Chaffunes

Alors que le taux de chômage est plus faible dans cette cité, on constate que le taux de famille monoparentales est comparable aux autres quartiers, avec 25.5% des familles.

Les Griffons

Sur les Griffons, **les familles avec enfants sont largement majoritaires** et les familles monoparentales (9 %) accueillent près de 3 enfants en moyenne.

Alors qu'en moyenne la fréquence de ménages composés de 5 personnes et plus est de 11,62%, ce taux est de 51,5 % aux Griffons.

Les chiffres communiqués par la SEM sur ce quartier doivent être utilisés avec beaucoup de précaution car ils ne représentent qu'un seul bâtiment sur l'ensemble de la copropriété.

Globalement sur ces cités le taux de vacance et de rotation est assez faible. Sur Chaffunes il devrait encore se réduire suite à la réhabilitation qui vient de se terminer et qui améliore la qualité des logements et le cadre de vie.

C. L'emploi et les ressources

Tableau 22 : Chômage et répartition par durée et âge

	Quartier Générat		Quartier Establet		Quartier Chaffunes		Quartier Griffons		Commune	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Années	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Taux de chômage	32.6	39.8	21.0	27.6	22.4	27.0	31.8	40.5	19.6%	20.8%
Taux de chômage 15-24 ans	38.1	52.9	27.5	47.6	38.0	44.7	50.0	49.2	32.8%	38.6%
Taux de chômage des femmes	57.5	45.7	62.1	45.9	71.0	58.9	45.2	31.6	49.6%	40.2%
% chômeur depuis moins d'un an	46.3	38.8	44.8	35.7	55.9	53.3	41.2	37.4	55.6%	47.2%
%	36.9	58.5	49.4	50.0	35.5	43.0	36.7	61.5	35.8%	55.7%

chômeur depuis plus d'un an										
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le **taux de chômage est largement supérieur** dans ces quatre quartiers de la ville et il a augmenté beaucoup plus fortement entre 1990 et 1999 que sur le reste de la ville. Il est compris, en 1999, entre 27 et 40.5% dans les cités alors qu'il n'est que de 20.8% sur l'ensemble de la commune.

Tableau 23 : Situation des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2004²

	Général	Establet	Chaffunes	Griffons	Commune
Total DEFM	147	88	83	102	1300
Cat 1	49%	60.2%	59%	58.8%	50.7%
- de 25 ans	31.9%	26.4%	16.3%	31.7%	24.7%
- de 1 ans	82%	79.2%	85.7%	85%	82%

Les demandeurs d'emploi de la catégorie 1 sont **les plus nombreux sur Establet**, puisqu'ils représentent plus de 60% du total des demandeurs d'emplois sur le quartier.

C'est sur les **cités Général et les Griffons que les moins de 25 ans** représentent la plus importante part des demandeurs d'emploi, plus de 31%.

Sur les Griffons, l'enquête a permis d'apporter des précisions. Les **chefs de ménages** aux Griffons sont **majoritairement sans activité**. En effet, 38 % se déclarent inactifs et 24 % sont au chômage. Au total, 62 % des chefs de ménages n'ont pas d'activité professionnelle. L'inactivité est encore plus marquée chez les conjoints. En effet, si on cumule les conjoints inactifs et les chômeurs, **moins de 3 % ont une activité professionnelle**.

² N.B : Aucune comparaison n'est possible entre les tableaux 18 et 19 car les catégories de demandeurs d'emploi ne sont pas les mêmes.

Tableau 24 : Répartition population active par type de contrats

	Quartier Générat		Quartier Establet		Quartier Chaffunes		Quartier Griffons		Commune	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Années	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Population active	657	472	415	355	416	397	557	462	7262	7184
% CDD	10.2	13.1	8.6	7.7	7.5	11.0	6.6	12.7	6.3	8.2
% intérim	0.9	3.6	1.0	4.7	0.3	2.9	0.6	6.4	1.6	2.7
% emploi aidé	2.6	7.3	2.0	5.5	1.0	4.8	4.6	5.2	1.6	2.8
% stagiaire	3.3	1.8	0.3	1.3	0.0	1.8	2.9	4.0	1.1	0.9
% titulaire fonction publique	n.c. ³	6.9	n.c.	10.6	n.c.	16.5	n.c.	4.4	n.c.	14.4
% temps partiel	16.1	22.6	13.3	21.7	13.0	23.8	8.1	16.3	13.5	14.2

La précarité de l'activité est sans doute encore plus importante si l'on tient compte de la nature des contrats. Ainsi près d'**un quart des habitants sont sous statut temporaire** (Contrat à Durée Déterminée -CDD- ou intérim) et plus de 16% n'effectuent qu'un temps partiel.

³ n.c. : données non communiquées

Sur le quartier des Griffons, les actifs qui travaillent sont majoritairement **ouvriers** (78 %) et **employés** (14 %). Les techniciens, cadres et professions libérales ne sont absolument pas représentés.

Les salaires et retraites sont les deux principales sources de revenus, mais les revenus de substitution ont une place non négligeable pour les résidents des Griffons. Ainsi, **plus du tiers des résidents a pour revenu principal un revenu de substitution** très précaire : indemnité de chômage, Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou prestations familiales.

Il ressort des informations fournies par les occupants, que le revenu moyen par personne demeure très peu élevé aux Griffons. En effet, 58 % des habitants disposent de moins de 229€ par mois et par personne présente au foyer, pour vivre.

L'ensemble de ces données révèle une forte précarité des résidents en matière d'activité ou de revenus.

D. Le logement

Tableau 25 : Nombre et répartition des logements

	Quartier Générat		Quartier Establet		Quartier Chaffunes		Quartier Griffons		Commune	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Années	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Nombre de logements	499	502	349	359	294	338	430	387	6175	6819
Part de logements collectifs	87.6	86.9	67.9	69.4	80.3	79.6	83.3	82.9	41.7	42.3
% propriétaire	10.7	15.7	25.9	24.9	9.5	8.0	22.1	20.1	46.4	48.8
% locataire logements HLM	82.3	72.7	60.8	66.2	82.3	85.6	5.1	5.1	20.6	19.4
Nombre moyen de personne par pièce	0.82	0.80	0.75	0.69	0.85	0.78	1.21	1.10	0.74	0.67

Aux Griffons, les visites⁴ ont permis de constater que plus du quart des **appartements est en mauvais état** et que les problèmes semblent récurrents (humidité, chauffage insatisfaisant...).

Concernant les locataires, on constate qu'aux Griffons, le nombre moyen des occupants est 1,66 fois supérieur au nombre moyen des occupants des logements HLM situés dans les quartiers très difficiles du Département, classés en Zone Urbaine Sensible (2,91 personnes par logement en HLM sensibles en 1997).

Sur les autres cités, l'indicateur du **nombre moyen de personnes par pièce** nous montre que, même s'il a diminué entre 1990 et 1999, il reste **supérieur à celui de la ville** et est compris entre 0.69 et 1.10

Cette moyenne d'occupation anormale est sans doute un indicateur de la fragilité sociale de la population dont on peut penser qu'elle vit des situations chroniques et collectives de surpeuplement.

Pour les locataires des Griffons, le loyer moyen hors charges est de 230 € en 1998. La notion de loyer hors charges est cependant à considérer avec prudence, au double motif qu'il ne peut y avoir de charges locatives légales aux Griffons, faute de réunion d'Assemblée Générale des copropriétaires ; de plus, certains locataires ont eu du mal à différencier loyer principal et charges.

⁴ Diagnostic économique et social réalisé par PACT-ARM en 1998

Des projets urbains sont en cours dans ces différents quartiers.

Sur Générat, la SEM a prévu une réhabilitation de l'ensemble des logements. Une fois ces travaux réalisés il est prévu un aménagement des espaces extérieurs et un projet de résidentialisation sur les la partie appartenant à Vaucluse Logement.

A Establet, aucun projet n'est en cours mais l'état général de cette cité va conduire à solliciter le bailleur Mistral Habitat pour qu'une réhabilitation soit envisagée.

Sur le quartier de Chaffunes, la réhabilitation est terminée sur l'ensemble du parc des deux bailleurs (OPHLM et Nouveau Logis Provençal), il reste à prévoir l'aménagement des espaces extérieurs.

Enfin, sur les Griffons, un projet de démolition, relogement est prévu dans le cadre du programme ANRU.

E. La répartition de la délinquance par quartier

Le **centre ville et la zone commerciale « Auchan »** accueillent de nombreux visiteurs, et concentrent logiquement la **plus grande part des infractions**. Toutefois, les quartiers sont également touchés par ce phénomène.

Tableau 26 : Evolution des crimes et délits par quartier

Années	2003	% par rapport au nombre d'habitants (1999)	2004	% par rapport au nombre d'habitants (1999)	Du 1 ^{er} janvier au 31 août 2006	% par rapport au nombre d'habitants (1999)
Chaffunes	74	8.5	42	4.8	22	2.5
Establet	19	2.1	26	2.8	44	4.8
Générat	35	2.7	50	3.9	34	2.6
Griffons	33	2.3	28	2.0	19	1.3
Commune	959	5.5	861	5.0	n.c.	

Si sur l'ensemble de la ville, la délinquance a diminué, les quartiers Establet et Générat voient leur nombre de crimes et délits augmentés.

Pour l'année 2006, malgré des données partielles, il est possible de dégager des estimations. Le **quartier Establet** devient celui sur lequel le **plus grand nombre d'infractions sont commises**. Les cités Générat et Chaffunes arrivent en seconde et troisième position avec un taux de crimes et délits qui diminue. Le quartier des Griffons se place en dernière position.

De plus, **un fort sentiment d'insécurité** perdure dans ces quartiers. Ce sentiment d'insécurité est ressenti suite à l'accumulation de dégradations et d'incivilités diverses : squats et dégradations de halls d'immeubles, rodéos en voiture, véhicules épaves....

F. Une analyse qualitative des actions engagées et de la situation de ces quartiers...(Agents Locaux de Médiation Sociale...)

Quartier Générat

Le principal intervenant sur ce territoire est le Centre d'Animation Socio-Educative de la Ville de Sorgues (CASEVS).

Deux locaux sont mis à disposition par Vaucluse Logement, le CASEVS y intervient dans le cadre de CLSH déconcentrés tous les soirs et dans le temps hors scolaire sur :

- de **l'accompagnement scolaire**, sans que des liens aient pu être établis jusqu'à présent avec les établissements scolaires. Cela évolue depuis la rentrée 2006-2007.
- des **actions éducatives** au niveau des différentes tranches d'âges de 6 à 25 ans
- des **actions d'animations, de soutien, et d'incitation aux initiatives** concertées des habitants sont menées par la coordinatrice de projets en direction des adultes
- outre les **deux gardiens sur la résidence** (1 pour chacun des bailleurs), **2 agents locaux de médiation sociale** résident sur cette cité et sont présents sur le terrain. Ils assurent une mission d'animédiation et partagent leur emploi du temps entre permanences d'accueil des habitants et animations en direction des 14-25 ans (travail sur l'ensemble des territoires prioritaires afin de favoriser les échanges et lutter contre le repli identitaire de quartier). Ils réalisent également un travail de gestion de proximité, tenue d'un tableau de bord des problématiques rencontrées, des démarches accomplies et des solutions apportées, réalisation en coordination avec le service politique de la ville d'une synthèse mensuelle, trimestrielle et annuelle avec pour objectif l'élaboration d'une charte de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) avec les bailleurs. Enfin, ils assurent un lien avec la police municipale pour les problèmes qui la concerne, celle-ci se charge d'activer la collaboration avec la gendarmerie.

Ces missions sont également remplies par les animédiateurs présents sur les autres quartiers de la commune. Ils disposent pour cela d'un minibus qui permet de faire

des échanges entre les quartiers. Elles sont adaptées au territoire de chacun mais où l'objectif d'échanges et de communication entre territoires est la règle.

L'association d'insertion « Amidon 84 » a ses locaux dans la cité.

Les deux bailleurs sociaux de cette cité ont affecté un gardien présent tout au long de la semaine et qui est en contact avec l'association des locataires, les animédiateurs.

Pour régler les conflits de voisinage, Vaucluse Logement à recruter une médiatrice.

Des actions sont conduites par les deux bailleurs envers les habitants : goûters, kermesse...

Les éducateurs de l'ADVSEA (Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte) sont également présents sur cette cité pour prendre contact avec les jeunes en difficulté et leur proposer une écoute et des activités (ex : théâtre).

Quartier Establet

Le CASEVS qui intervient avec ses ALMS et animédiateurs sur la population des 11-14 ans est dans l'obligation de déplacer ces jeunes vers les locaux mis à disposition dans les autres cités de la commune.

Ils s'efforcent de les intégrer aux animations mises en place par ailleurs.

Il n'y avait plus d'ALMS affecté à cette cité depuis avril 2004. Monsieur le Sénateur Maire s'était engagé à pourvoir ce poste dès que Mistral Habitat aurait mis un local à disposition.

Un adulte relais est en cours de recrutement et un logement a été mis à disposition par Mistral Habitat.

Les animédiateurs et adultes relais sont toutefois présents plusieurs fois par semaine pour renouer le dialogue avec les habitants.

Une association de locataires est présente sur cette cité.

Quartier Griffons

Deux adultes relais ont été recrutés sur cette cité. Ils assurent des permanences de soutien social auprès de la population, des animations d'ateliers d'activités incitant à la prise d'initiatives des personnes qui les fréquentent.

Ils seront chargés de l'accompagnement social dans le cadre du programme ANRU de démolition - relogement.

Des actions complémentaires sont mises en place dans le local social ouvert en 2005 :

- Action de soutien parental axée sur le thème de l'éducation à la santé délivrée par Migrations Santé Vaucluse (MSV)
- Entretiens en petits groupes ou individuels du psychologue de MSV ou d'une intervenante pour l'action d'alphabétisation socialisante

Le CASEVS intervient

- sur les publics 3-6 ans dans le cadre d'une action éducative délivrée en dehors du temps scolaire dans les locaux de l'école maternelle des Ramières
- sur les publics 6-16 ans dans le cadre d'une action soutien scolaire en lien avec l'équipe pédagogique de l'école primaire Sévigné et le collège voltaire
- l'ensemble des ALMS interviennent sur la cité pour des actions d'animations et d'échanges inter cités au niveau des 16-25 ans.

Les éducateurs de l'ADVSEA sont également présents sur ce quartier.

Un comité de locataires s'est constitué en février 2006.

L'ensemble des actions engagées sur ce quartier ont permis un rapprochement interethnique et intergénérationnel des populations. Elles ont plus de contacts, échangent entre elles.

Cette cité, même si elle abrite encore quelques uns des cas à problèmes de la commune, permet maintenant les visites régulières et interventions des services (gendarmes, pompiers...) qu'il y a 5 ans encore n'étaient plus envisageables. Malgré cela la cité des Griffons reste dans les esprits vauclusiens l'étiquette la plus voyante mais aussi la plus dévalorisante de la commune. Etiquette dont la municipalité veut absolument se défaire même si cela doit prendre du temps.

Quartier Chaffunes

Le CASEVS intervient :

- sur les publics 3-6 ans dans les locaux de l'école maternelle Elsa Triolet et sur les publics 6-11 ans dans les locaux de l'école primaire Frédéric Mistral, dans le cadre d'animations éducatives sur un CLSH déconcentré en dehors du temps scolaire
- l'ensemble des ALMS interviennent sur la cité pour les actions d'animations et d'échanges inter cités au niveau des 16-25 ans.

Une action d'alphabétisation socialisante est conduite auprès d'un public isolé et éloigné de la langue française.

Les éducateurs de l'ADVSEA sont en capacité de procéder à des entretiens particuliers dans le Local Commun Résidentiel la Farigoule

Un gardien de l'OPHLM est présent sur cette cité. Il entretient des relations fréquentes avec l'association de locataires.

La réhabilitation conduite sur cette cité a permis d'améliorer les conditions de vie des habitants. Le taux de rotation des logements est passé de 17% en 2003 à 9% en 2005.

Un association de locataires est également présente sur cette cité.

Sur ces quatre quartiers, **des associations de locataires ont été créées**. Elles permettent de **faire le lien entre les habitants, le bailleur et la ville**. Elles sont soutenues par le CASEVS dans le cadre du **Fonds de Participation des Habitants**.

Trois d'entre elles ont pris le relais du CASEVS pour organiser la kermesse de fin d'année. Seule la cité Establet n'a pas pu l'organiser, le lien social nécessaire au bon déroulement de cette manifestation n'ayant pas encore pu être recréé.

De plus, une véritable entraide s'est développée entre ces associations et devraient permettre de poursuivre la dynamique de création de lien entre ces quartiers.

G. Synthèse

Des quartiers avec des caractéristiques socio-économiques similaires à celles des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) :

Une prédominance de l'habitat social collectif

Ces quartiers ont une majorité d'immeubles d'habitat social collectif. La copropriété dégradée des Griffons pouvant être assimilés à un habitat social de fait.

Cette proportion importante d'habitat social démontre une certaine pauvreté de la population. De plus, sur certaines cités (Establet), les logements sont assez dégradés et nécessitent une importante réhabilitation pas toujours programmée par le bailleur.

Des disparités notables de population, selon les quartiers

L'examen des différents tableaux statistiques par quartier fait apparaître un certain nombre de spécificités plus remarquables sur certains quartiers selon les critères d'observation.

Ainsi **les personnes isolées sont proportionnellement plus importantes à Establet**. On observe également sur ce quartier un nombre de jeunes aidés plus élevé. Le quartier Générat paraît quant à lui cumuler les proportions les plus importantes de chômeurs et de familles monoparentales.

Une importante population jeune

Sorgues est en plein essor démographique et d'après les données de scolarisation notamment, il semble que sa population jeune soit en augmentation.

Sur les quartiers, elle est très présente, puisque sa part est supérieure à celle du reste de la ville.

Un fort taux de chômage

Sur certains quartiers, le taux de chômage est largement supérieur à celui de la ville et notamment pour la population jeune qui a des difficultés à s'insérer dans le monde du travail.

Une part importante de la population active bénéficie d'un contrat précaire

Plus du quart des habitants était sous contrats précaires en 1999. Ce chiffre, même s'il est obsolète, démontre la difficulté à s'insérer durablement sur le marché du travail. Il est donc important de chercher à faire correspondre offres et demandes d'emplois.

Une délinquance en baisse mais un sentiment d'insécurité omniprésent

Même si la délinquance ne cesse de baisser sur Sorgues, la population ressent un fort sentiment d'insécurité lié à des dégradations diverses, des nuisances sonores, des squats de halls d'immeubles...

Ci-après, synthèse des forces et faiblesses de chacun des quartiers en difficulté de la ville de Sorgues.

Quartier Griffons

La cité des **Griffons**, situé en surplomb du centre ville, est une **copropriété dégradée** de 254 logements, habitat social de fait.

La Société d'Economie Mixte est propriétaire de 20 logements, bâtiment K.

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de deux adultes relais - Permanences et activités diverses - Local social - Association de locataires 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logements dégradés - Copropriété en difficulté économique - Population en grande difficulté économique et sociale
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de démolition-relogement dans le cadre du programme de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine 	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Image négative du quartier - Dégradation des bâtiments

Le quartier des Griffons fait l'objet d'un projet de démolition, relogement dans le cadre du programme de rénovation urbaine de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

L'objectif principal est l'articulation de ce projet urbain avec un projet social cohérent qui vise l'ensemble de la population de ce quartier.

Le projet social doit permettre un accompagnement des familles qui feront l'objet d'un relogement, mais également un accompagnement de celles qui habitent les bâtiments qui ne seraient pas démolis.

Cet accompagnement doit permettre un décroisement de la population de ce quartier.

Quartier Establet

Ce quartier, situé sur la route d'Entraigues, comprend 236 logements gérés par **Mistral Habitat**

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">- Présence des animédiateurs et adultes relais- Proximité du centre ville- Association de locataires	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">- Logements dégradés- Taux important de familles monoparentales- Pauvreté de la population- Importante population jeune en difficulté économique et sociale
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none">- Recrutement d'un adulte relais- Projet de local social en cours	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">- Poursuite de la dégradation des espaces communs (halls d'entrée, espaces extérieurs...)- Augmentation des demandes de mutation et du taux de rotation- Tensions entre populations jeunes et adultes- Vigilance par rapport à la politique de peuplement du bailleur

Sur ce quartier, l'objectif principal est de renouer le dialogue social avec les populations jeunes et plus âgées, à travers l'ouverture d'un local social et le recrutement d'un adulte relais.

Il est également important de proposer des actions visant à orienter vers l'emploi les personnes qui en sont éloignées, par un développement des actions d'insertion.

Concernant l'urbanisme et l'habitat, la dégradation de la cité doit conduire le bailleur à programmer une réhabilitation et à effectuer les travaux d'entretien et de sécurité nécessaires.

Quartier Générat

Ce quartier situé à l'entrée sud de la ville comprend 215 logements gérés par le bailleur « **Vaucluse Logement** » et 199 logements gérés par la « **Société d'Economie Mixte** » de la commune.

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">- Présence de deux gardiens : un dans la partie SEM et dans la partie Vaucluse Logement- Local social pour les habitants et d'animation pour les enfants et jeunes- Permanences et présence des animédiateurs et adultes relais- Proximité du centre ville- Association de locataires sur chacune des deux entités	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">- Pauvreté de la population- Taux important de familles monoparentales- Logements dégradés
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none">- Projet de réhabilitation pour la partie de la SEM	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">- Poursuite de la dégradation de la situation économique et sociale des habitants- Vigilance par rapport à la politique de peuplement du bailleur

Les objectifs de développement de ce quartier passent par le projet de réhabilitation de la partie gérée par la SEM. Une fois cette réhabilitation réalisée, il sera important et nécessaire d'aménager les espaces extérieurs pour l'ensemble des deux bailleurs (SEM et Vaucluse Logement).

En parallèle de ces projets d'urbanisme et d'habitat, le travail de proximité auprès des habitants devra être poursuivi afin de pouvoir sortir les familles de l'isolement, de les orienter vers l'emploi, les services compétents...

Il faut également permettre un retour vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Quartier Chaffunes

Ce quartier, située à l'ouest de la ville, comprend :

- la cité Chaffunes construite et mise en location en 1981 par l'**OPHLM d'Avignon** avec 201 logements
- la résidence La Farigoule construite en 1990 par le **Nouveau Logis Provençal** avec 55 logements
- le Clos de Fatoux construit par **Mistral Habitat** avec 37 maisons individuelles dont 2 accessibles aux handicapés
- la **copropriété** verticale, résidence de l'Ouvèze avec 129 logements dont 16 en location. L'accélération des mises en location d'appartements ces dernières années pose quelques inquiétudes par rapport aux familles concernées d'origine majoritairement turque ou d'ex Yougoslavie. Le schéma originel de la problématique « quartier des Griffons » reste très présent et il faut rester très attentif à suivre l'évolution des mises en location sur cette résidence.

<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">- Permanences des animédiateurs et adultes relais- Local social et d'animation- Réhabilitation terminée- Association de locataires	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">- Isolement par rapport au centre ville
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none">- Aménagement des espaces extérieurs- Développement du commerce de proximité	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">- Cité dortoir

La cité Chaffunes, connaît une amélioration du cadre de vie de ses habitants suite à la réhabilitation conduite par le bailleur. Il faut poursuivre cette amélioration en aménageant les espaces extérieurs (espaces verts, parkings, espaces de jeux...).

Les actions de proximité mises en place doivent être poursuivies.

La problématique principale de ce quartier se situe dans l'éloignement géographique de cette cité. Pour réduire cette distance, un travail sur la mobilité et sur le développement du commerce de proximité doit donc être conduit.

II. Projet social et urbain : Objectifs prioritaires

La ville de Sorgues souhaite poursuivre le travail qui s'est construit depuis de nombreuses années sur les quartiers d'habitat social, tout en préservant une identité sorguaise pour éviter la concurrence, les rivalités entre cité.

Cet objectif largement développé dans la précédente convention d'objectifs de la politique de la ville, a permis d'améliorer la situation dans de nombreux quartiers mais cela doit être poursuivi et développé.

De plus, l'étalement urbain entraîne une dispersion des familles en difficultés socio-économiques. Les lotissements sont dans une logique de paupérisation mais cela est encore peu repéré statistiquement car plus diffus. Dans ces zones de lotissements le maillage associatif est faible, ce sont des quartiers où les politiques publiques sont peu développées.

Les enjeux du projet social et urbain sont les suivants :

- construire des politiques vigoureuses de développement de la citoyenneté et de la démocratie participative, tisser les solidarités entre citoyens de tous âges et de toutes origines, créer les conditions du plaisir de vivre ensemble, restaurer la confiance dans les capacités individuelles et collectives de chacun, renouer le lien civique avec les institutions et le politique
- développer les politiques de lutte contre toutes les discriminations
- laisser une plus grande place pour des projets éducatifs territoriaux et des politiques de l'emploi et de la formation en faveur des populations les plus en difficulté
- poursuivre des politiques de l'habitat à la hauteur des enjeux

Le projet urbain sera formalisé à travers un observatoire qui vise à faire des prospectives sur le développement urbain de la ville, afin de conduire un projet urbain cohérent, et non cloisonné.

En ce qui concerne le projet social il est formalisé à travers le Projet Educatif Local et le futur projet social mis en œuvre par une structure de type « centre social ».

Pour la mise en œuvre de ce projet social et urbain, il s'agira de mobiliser les principales politiques de droit commun au service d'un projet de développement territorial. Les politiques publiques de l'Etat (Emploi, Education Nationale, sécurité, justice, santé, sociale, discrimination, etc...) comme celles des collectivités territoriales sont concernées.

Les actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale permettront de répondre, en partie aux enjeux du projet social et urbain. Mais ce dernier sera mis en œuvre à travers l'ensemble des actions conduites sur la ville.

III. **Projet thématique**

A. *Habitat et cadre de vie*

L'évaluation de la convention d'objectifs 2001-2006 a fait apparaître, au sujet de cette thématique qu'il serait intéressant de poursuivre le travail de proximité en **créant d'avantage de liens** entre tous les acteurs du quartier : bailleurs, agents locaux de médiation sociale de quartier, associations de locataires, locataires...à travers la mise en place de **chartes de gestion urbaine de proximité** (GUP) sur l'ensemble des quartiers prioritaires.

Objectifs généraux

Cette thématique vise le renouvellement du cadre urbain à travers notamment le projet de rénovation urbaine prévu sur le quartier des Griffons. Elle vise également à améliorer le cadre de vie et les conditions résidentielles.

- Accompagner les projets de rénovation et de réhabilitation urbaine
- Développer une offre locative diversifiée et assurer la mixité sociale
- Aménager les espaces extérieurs
- Développer le commerce de proximité
- Favoriser la participation active des habitants
- Développer la gestion urbaine de proximité

Objectifs par quartier

- Griffons

- Accompagner le projet de rénovation urbaine

Un projet de rénovation urbaine est en cours sur ce quartier. Un cabinet d'étude a été missionné pour assurer le relogement des familles, un dossier va être déposé en 2007 à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Ce projet vise la démolition partielle de cette copropriété dégradée.

- Etre vigilant par rapport aux espaces communs (cage d'escaliers, caves...) et à leur sécurité
- Soutenir les actions de proximité, notamment envers la population jeune. Le Centre d'Animation Socio-Educative de la Ville de Sorgues est présent sur cette cité à travers un local social, des adultes relais et des animédiateurs qui interviennent auprès des enfants, des jeunes et des familles.
- Favoriser la participation des habitants en soutenant l'association de locataires

- Chaffunes

- Aménager les espaces extérieurs. La réhabilitation des bâtiments étant terminée, il ne reste plus qu'à aménager les espaces verts et les espaces communs.
- Développer la gestion urbaine de proximité afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier
- Favoriser la participation des habitants en soutenant l'association de locataires
- Soutenir les actions de proximité mises en place par le Centre d'Animation Socio-Educative de la Ville de Sorgues envers la population (enfants, jeunes, familles) afin qu'ils s'approprient leur environnement (géographique, institutionnel)
- Soutenir et favoriser le commerce de proximité

- G n rat
 - o Accompagner la r habilitation pr vue par le bailleur
 - o Am nager les espaces ext rieurs une fois la r habilitation termin e
 - o D velopper la gestion urbaine de proximit  afin d'am liorer la qualit  de vie dans le quartier
 - o Favoriser la participation des habitants en soutenant l'association de locataires
 - o Soutenir les actions de proximit  mises en place par le Centre d'Animation Socio-Educative de la Ville de Sorgues envers la population (enfants, jeunes, familles)

- Establet
 - o Accompagner le bailleur dans une d marche de r habilitation
 - o D velopper la gestion urbaine de proximit  afin d'am liorer la qualit  de vie dans le quartier
 - o Favoriser la participation des habitants en soutenant l'association de locataires
 - o Ouvrir un local social en vue de mettre en place des actions de proximit 

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Renouveler le cadre urbain	Accompagner les projets de rénovation et de réhabilitation urbaine	Démolition, relogement aux Griffons
		Réhabilitation à Générat
		Projets cité Establet
		Aire d'accueil gens du voyage
		Accompagnement social de ces projets urbains
	Développer une offre locative diversifiée et assurer la mixité sociale	Construction de logements sociaux pour assurer notamment le relogement des habitants des Griffons dans un souci de mixité sociale
	Une soixantaine de maisons à 100 000 Euros (9 en 2007)	
	Vigilance de chaque bailleur et de l'ensemble des acteurs du territoire sur la situation sociale des quartiers	
Améliorer le cadre de vie et les conditions résidentielles	Mettre en place la gestion urbaine de proximité	Charte de gestion urbaine de proximité
		Aménagement des espaces extérieurs dans les différents quartiers
		Commerce multifonction sur le Quartier de Chaffunes
		Espace extérieur d'activité en autonomie contrôlée

B. Emploi, insertion et développement économique

L'évaluation de la convention d'objectifs 2001-2006 a permis de mettre en avant que le développement économique et l'insertion devront être poursuivis à travers la redynamisation du pôle emploi, éventuellement à l'échelle intercommunale, afin de développer les relations avec les entreprises, les initiatives de chantiers d'insertion ou chantiers école et une véritable collaboration avec le service économique de la CCPRO (Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze).

Cette thématique vise à accompagner les publics habitants les quartiers prioritaires dans les dispositifs de la politique de l'emploi. Elle a également comme objectifs de mettre en réseau l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'économique afin qu'ils puissent agir en complémentarité.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes en difficulté	Recevoir et orienter les demandeurs d'emploi	Maison de l'emploi, guichet Destination Accès Emploi Formation Information Insertion (DAEFII), ANPE, Mission locale, Relais Travail Saisonnier, associations d'insertion, associations intermédiaires
	Développer des parcours individuels d'insertion	Chantiers écoles
	Réduire les freins à l'emploi	Actions favorisant la mobilité
	Augmenter le niveau de prise en charge des résidents des quartiers prioritaires	Dispositifs d'accompagnement vers l'emploi
	Favoriser les liens avec les entreprises	CCRPO, guichet DAEFII
Mobiliser et soutenir les acteurs économiques et les professionnels de l'insertion	Développer la mise en réseau des acteurs économiques et des professionnels de l'emploi et de l'insertion	Guichet DAEFFI, Maison de l'emploi, Service Public de l'Emploi
	Développer des actions de retour à l'emploi	Chantiers écoles, chantiers d'insertion, Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADVSEA), Service Public de l'Emploi
	Recenser les entreprises et identifier le potentiel d'emploi (quantitativement et qualitativement)	Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze
	Soutenir la création d'activités	
	Favoriser les liens employeurs et demandeurs d'emploi	
	Favoriser les liens entre entreprises et établissements scolaires	
	Assurer une veille juridique des dispositifs d'insertion, de retour à l'emploi...	
	Reformuler une cohérence territoriale en matière d'emploi et de développement	Faire converger les différents dispositifs sur une échelle intercommunale

économique	sur une échelle intercommunale	
------------	--------------------------------	--

C. Prévention et sécurité

L'évaluation de la convention d'objectifs 2001-2006 a démontré que c'est le **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui servira de cadre à cet axe prévention et sécurité** pour lequel des actions spécifiques pourront être conduites auprès des enfants, des jeunes et de la population afin de poursuivre la baisse de la délinquance et réduire le sentiment d'insécurité.

Ce CLSPD a été installé à Sorgues en mai 2004 et repose sur un Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité signé en novembre 2004. Pour sa rédaction ce Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité s'est appuyé sur un diagnostic conduit par un cabinet d'étude.

Il définit pour une durée de quatre ans (2004-2007) des actions dans les domaines de la prévention, de la dissuasion, de l'action judiciaire, de l'éducation et de l'habitat. Pour sa mise en œuvre, il s'appuie sur un groupe de travail intitulé « Mise en réseau des acteurs de prévention » qui permet une concertation des acteurs du territoire concernés par la prévention et la sécurité.

Ce groupe de travail a permis d'alimenter la réflexion sur les objectifs à poursuivre dans le CUCS, au-delà de ceux définis dans le Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité.

Les actions et orientations de cette thématique font l'objet d'une validation par les instances du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (Conseils restreint et plénier).

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Repérer et soutenir les personnes en difficulté	Générer un travail de proximité sur les quartiers, développer l'écoute et de dialogue	Adultes relais, animédiateurs, éducateurs Association départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADVSEA) Local social dans chacun des quartiers Local jeune en centre ville
	Favoriser l'accès au droit	Espace de la Justice et du Droit, Point d'Accès au Droit des Etrangers
	Qualifier et professionnaliser les médiateurs sociaux	Formations à destination des adultes relais, animédiateurs
Soutenir les actions de prévention et de dissuasion	Développer des actions de prévention	Interventions police municipale, gendarmerie dans les écoles, collèges, lycées et structures associatives Temps d'informations par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
	Favoriser l'articulation entre l'intérieur et l'extérieur de l'établissement scolaire	Médiateurs devant établissement Adultes relais Réfèrent gendarmerie Intervention police municipale et gendarmerie aux abords des établissements
	Faire connaître et favoriser la mise en place de travaux d'intérêt général	

D. Education

Cet axe éducation sera développé à travers le **Projet Educatif Local (PEL)** qui permet de fédérer les acteurs éducatifs autour d'un projet commun. Les actions éducatives entreront dans ce PEL. Une collaboration avec l'Education Nationale devra être développée afin de pouvoir mettre en place les **dispositifs de veille éducative** et une équipe de réussite éducative si cela est nécessaire. Le **soutien parental** devra également être développé sur l'ensemble des territoires.

Le PEL de la ville de Sorgues doit permettre

- d'**accompagner** les enfants, les jeunes, les familles et les acteurs éducatifs dans leur parcours quotidien
- une **communication** entre les différents acteurs éducatifs mais aussi des acteurs vers les enfants, les jeunes et les familles
- de faire apparaître de la **cohérence**, de la **complémentarité** et une **harmonisation** entre les différentes actions proposées sur la ville
- de **mutualiser** les moyens de chacun. Il s'agit d'établir pour chaque action les moyens dont on dispose et ceux qu'il serait nécessaire d'acquérir

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale est un des dispositifs permettant de poursuivre les orientations définies dans le Projet Educatif Local.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Améliorer la réussite scolaire et lutter contre l'échec scolaire	Soutenir la scolarité des enfants	Aide aux devoirs, Coup de pouce, équipe de réussite éducative, prise en compte des situations individuelles en cas d'absentéisme, carence éducative, problèmes familiaux
	Responsabiliser et impliquer les familles dans et en dehors de l'école	Recrutement d'adultes relais (collège Voltaire et 1 ^{er} degré)
		Soutien à la parentalité
Réduire la fracture numérique	Favoriser l'accès aux technologies de l'information et de la communication	
Soutenir et favoriser l'intégration sociale et culturelle	Renforcer l'accès à la maîtrise de la langue et l'enrichir	Alphabétisation socialisante
	Mener tout projet facteur d'intégration sociale et culturelle	Activités associatives éducatives, d'intégration et de mixité par l'intermédiaire d'associations, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
		Dispositif Accès sport
		Club jeunes

E. Santé

La problématique santé avait été peu traitée dans le cadre de la précédente convention d'objectifs politique de la ville. Très peu d'actions spécifiques ont été conduites au niveau de la ville (soutien parental sur la thématique santé). Les interventions se sont uniquement faites par l'intermédiaire direct des acteurs de santé (CMS, santé scolaire..). Mais aucun lien n'existe entre ces acteurs.

L'objectif principal de cette thématique sera donc de créer du lien entre les acteurs afin d'envisager des actions communes.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Coordonner les dispositifs et acteurs de la santé	Développer le partenariat entre les acteurs de santé	
Améliorer l'accès aux soins et aux services de santé	Faciliter l'accès aux soins	Centre Médico-social
	Orienter les personnes vers les services compétents	
	Favoriser l'émergence d'actions de prévention dans les établissements scolaires, les associations	Rallye-santé, interventions dans les établissements scolaires, tables rondes dans les locaux sociaux de quartiers

F. Appartenance, citoyenneté et lutte contre les discriminations

L'appartenance et la citoyenneté sont des problématiques transversales de la politique de la ville qui doivent être recherchées dans les actions des différents axes.

Les personnes immigrées et issues de l'immigration, fortement présentes sur les territoires prioritaires de la cohésion sociale sont souvent fragilisés socialement et économiquement.

Elles sont plus particulièrement confrontées aux pratiques discriminatoires, notamment dans l'accès à l'emploi et au logement.

L'intégration et la lutte contre les discriminations sont définies par la circulaire du 24 mai 2006 comme un des axes transversaux à décliner dans chacun des 5 champs thématiques.

Le CUCS permettra de définir des actions d'intégration (apprentissage du français, informations socio-juridiques, accès à la citoyenneté, etc....) à mettre en œuvre de façon transversale dans chacun des programmes.

Le CUCS soutiendra les projets visant à l'amélioration de la connaissance du phénomène discriminatoire, à l'information et à la sensibilisation des acteurs institutionnels et associatifs et des partenaires économiques et sociaux.

Un accent particulier sera mis sur la qualification collective des acteurs locaux.

Cette thématique nécessite toutefois une déclinaison en terme d'objectifs généraux et opérationnels et la formulation de pistes d'actions afin d'être mieux prise en compte.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Favoriser l'intégration sociale	Développer le sentiment d'appartenance à la cité	Action culturelle fédératrice Communication sur les actions de la commune Passerelles entre les habitants, les associations et les établissements scolaires Soutenir les activités associatives favorisant la mixité, la citoyenneté
	Sensibiliser les acteurs associatifs	Faire connaître les acteurs qui poursuivent déjà ces objectifs
Lutter contre toutes les formes de discriminations	Lutter contre les discriminations à l'emploi, au logement	Communication, opération dans le cadre de l'emploi
Favoriser et soutenir la participation individuelle et collective des habitants	Soutenir les actions de lien social avec les adultes	Pôle adulte
	Accessibilité de l'information et de la communication	Collaboration acteurs sociaux et bailleurs Panneaux d'affichage commun
	Lieux favorisant l'expression	Café-citoyen, association PIAF
Favoriser et soutenir la vie de quartier	Favoriser les initiatives créant du lien entre les habitants et faire émerger la vie associative	Fonds de participation des habitants
	Participation des écoles aux actions conduites sur la ville	
	Faciliter les relations avec les différents acteurs de la ville	Professionnels de la structure sociale
Favoriser et soutenir la vie associative	Aider les associations à formaliser leur propre projet en proposant une assistance	Mission d'Aide à la Vie Associative, APROVA

	technique	
--	-----------	--

IV. Mise en œuvre, modalités de suivi et d'évaluation

Les dispositions qui suivent relatives à la conduite de projet feront l'objet d'adaptations pour permettre d'intégrer les résultats de la réflexion en cours menée avec le CRPV pour l'élaboration d'outils de suivi et d'évaluation des CUCS.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé du Préfet, du Sénateur Maire de Sorgues et des représentants des autres futurs signataires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Il assure le pilotage politique et la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de la démarche.

Il a pour fonction essentielle :

- de définir les orientations de la politique à mener
- de valider et surveiller les modalités d'évaluation et de suivi du contrat

Comité technique

Le pilotage technique est assuré par un comité technique, mandatée par le comité de pilotage, pour animer et suivre la mise en œuvre du projet de CUCS dans ses différentes dimensions stratégiques et opérationnelles, territoriales et thématiques.

Le comité technique est composé de l'équipe opérationnelle de la commune et des référents techniques désignés par les différentes collectivités et institutions impliquées.

Equipe opérationnelle

Le CUCS sera piloté dans le cadre du service Politique de la ville de Sorgues. Un chef de service sera chargé de son pilotage global. Service rattaché à la Direction Générale des Services.

Un coordonnateur sera chargé du pilotage de chacun des dispositifs s'y rattachant : PEL, CLSPD, ERE, CEJ.

Le projet de rénovation urbaine est conduit, au sein de la ville de Sorgues, par une chargée de mission.

L'articulation entre ce projet et le CUCS se fera par un groupe de travail dédié chargé de coordonner le volet urbain et le volet social.

Le volet social étant géré par le Centre d'Animation Socio-Educative de la Ville de Sorgues.

Cette équipe est chargée d'animer et de suivre les différentes phases du projet, depuis son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre opérationnelle. Responsable devant le comité de pilotage, elle organise le travail et anime les instances techniques de pilotage et de suivi. Elle favorise le travail collégial entre les différents partenaires, sollicite les expertises nécessaires et propose les outils techniques.

Observatoire

Il s'agit de disposer d'une information fiable, opérationnelle, portant notamment sur les questions de performance des dispositifs, de mobilisation des moyens financiers et humains et de répartition géographique des efforts.

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'évaluation de la convention d'objectifs devra être actualisé chaque année avec les données disponibles afin d'avoir le document le plus précis et le plus récent possible.

Evaluation

- Evaluation globale du CUCS définie avec l'ensemble des partenaires
 - o Au niveau des partenaires financeurs
 - o Au niveau des habitants
 - o Au niveau des opérateurs

- Evaluation de chacune des actions : critères d'évaluation déterminés lors du montage du projet, au départ de l'action

Pour chacune des thématiques, chaque acteur pourra partager les critères et données dont il dispose afin d'avoir une vision la plus large possible.

Le suivi et l'évaluation des contrats sont une nécessité qui doit être prise en compte dans le contrat.

En effet, dans une phase de rattrapage, seule l'évaluation est de nature à permettre une analyse entre objectifs initialement prévus et résultats constatés.

Le CRPV a été commandité à cet effet par l'Etat pour apporter, en concertation avec les partenaires, son appui méthodologique et sa capacité d'analyse et d'expertise à la construction d'un dispositif d'évaluation et de suivi des actions engagées au titre du présent contrat.

Ce dispositif de suivi est actuellement en cours d'élaboration et sera ultérieurement annexé au contrat.

V. Signataires

Sorgues, le 13 mars 2007

Le Sénateur Maire,

Le Préfet du département de Vaucluse,
Délégué de l'Agence Nationale pour la
Cohésion Sociale,

M. Alain MILON

M. Hugues PARANT

Le Président du Conseil Régional
Provence Alpes Côte d'Azur,

M. Michel VAUZELLE

Le Président de la Communauté de
Communes
des Pays de Rhône et Ouvèze,

M. Alain MILON

Le Président de la CAF de Vaucluse,

M. Raymond PALLEIRO

La Présidente de Mistral Habitat,

Mme Michèle FOURNIER-ARMAND

Le Président de Vaucluse Logement,

M. Michel GONTARD

Le Président du Conseil Général de
Vaucluse,

M. Claude HAUT

Le Président de la SEM de Sorgues,

M. Jean VANIN

Le Directeur Général de la MSA de
Vaucluse,

M. Bernard MURE

Le Président de l'OPHLM d'Avignon,

M. Vincent LELEU

Le Président du Nouveau Logis
Provençal,

M. Jean Yves LOREAU

VI. Annexes

Situation géographique des quartiers